



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**École Carignan-Salières**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 11 octobre 2018 à 19h00, à l'école Carignan-Salières**

<b>ÉTAIENTS PRÉSENTS</b>	
Mme Sylvie Boucher	Parent
Mme Karine Verreault	Parent
Mme Kim Rémillard	Parent
M. Guillaume Girard	Parent
M. Charles-Antoine Godue-Faucher	Parent
Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
Mme Peggy Charest	Représentante du personnel professionnel
Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
Mme Catherine Saulnier	Enseignante
Mme Josette Langevin	Enseignante
M. Martin Bolduc	Parent substitut
<b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b>	
Mme Martine Fréchette	Directrice
<b>ÉTAIT ABSENTE</b>	
Mme Édith Labrosse	Représentante de la communauté
<b>ORDRE DU JOUR PROPOSÉ</b>	
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	
Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h01.	
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire	
Madame Sylvie Boucher est nommée.	
3. Adoption de l'ordre du jour	
La lecture de l'ordre du jour étant faite par Mme Kim Rémillard, trois (3) points sont ajoutés au varia : 8.1 devoirs pédagogiques; 8.2 caisse populaire et 8.3 stationnement.	
Il a été proposé par M. Charles-Antoine Godue-Faucher d'adopter l'ordre du jour.	
<b>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>	
4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 2018-06-19	
Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 19 juin 2018 :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Dans les pieds de page : changer la date du 14 mai pour le 19 juin.</li></ul>	

CE-131-18-19-01



- À la page 4, au point 7.1.7, correction d'orthographe : ajouter un « s » au mot « sportive ».
- À la page 5 au point 7.2.3, corrections d'orthographe : ajouter un « s » au mot « document » et au mot « reçu ». Au point 7.2.4, correction d'orthographe : changer le mot « présenté » par « présenter ».

Il est proposé par Mme Isabelle Dupuis d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 juin dernier.

CE-131-18-19-02

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Affaires relatives au procès-verbal du 2018-06-19**

Un suivi est fait concernant le sondage effectué auprès des parents l'an dernier. Lors de la réunion du 19 juin, il nous manquait quelques pages; Madame Fréchette nous dépose donc le sondage complet.

**6. Parole au public**

Mme Geneviève Morin, parent de deux filles fréquentant l'école, questionne sur les stratégies numériques. Le ministère sondant les écoles sur le choix de leur stratégie respective, elle questionne le choix spécifique de notre école. Étant donné que nous sommes une nouvelle école et que nous avons peu de matériel au niveau informatique et robotique; bien que l'école soit intéressée par la robotique, il a été choisi de faire l'achat de Ipad (un par classe). De la formation est également prévue en lien avec ces achats. Il est également mentionné que la Caisse populaire sera sollicitée financièrement.

**7. Étude des dossiers  
DÉCISION**

- 7.1.1 Approuver les postes suivants :
- Élection à la présidence
  - Élection d'un ou d'une secrétaire
  - Nomination d'un membre de la communauté s'il y a lieu

Sylvie Boucher propose Madame Kim Rémillard à la présidence du conseil d'établissement. Tous sont d'accord. Mme Rémillard accepte.

Il est proposé par Madame Sylvie Boucher d'approuver la candidature pour le poste de présidente.

CE-131-18-19-03

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Étant donné que personne n'est intéressé à assumer le poste de secrétaire de façon régulière, il est décidé d'assumer cette responsabilité à tour de rôle.



Étant donné que Madame Édith Labrosse représentait la communauté au conseil d'établissement au cours de la dernière année et qu'elle est intéressée à poursuivre.

Il est proposé par Mme Kim Rémillard d'approuver la candidature de Mme Édith Labrosse en tant que membre de la communauté. Tous sont d'accord.

CE-131-18-19-04

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.2 Approuver les règles de régie interne

Madame Fréchette dépose les règles de régie interne. Quelques modifications y seront apportées :

Au point 4, nous remplaçons « assistent » par « peuvent assister ». Au point 5.1, nous remplaçons « 2 jours ouvrables » par « 6 jours ouvrables ». Au point 6.3, nous ajoutons après « quorum » « tel que défini par la loi ». Mme Fréchette insiste sur le fait qu'il sera important de respecter le point 7.2; soit de respecter le délai de 5 jours pour faire inscrire un point que nous voulons traiter à l'ordre du jour. Au point 8, « parole au public », nous modifions « 15 minutes » par « 10 minutes ». Au point 9.1, nous modifions « aux membres » par « la direction verra à le transmettre aux membres ». Au point 9.3, nous modifions « le secrétaire » par « la direction » et au point 9.4, nous enlevons « le secrétaire ». Finalement, nous ajoutons un point 10.4 mentionnant que les propositions tenues par voie électronique peuvent être adoptées à la majorité et déposées à la rencontre suivante du conseil d'établissement. Martine Fréchette fera les corrections et nous acheminera le document corrigé.

Il est proposé par Catherine Saulnier d'approuver les règles de régie interne avec les corrections mentionnées ci-dessus.

CE-131-18-19-05

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.3 Approuver les activités éducatives

Quelques questions sont soulevées pour préciser comment se fait le choix des activités proposées ainsi que les coûts absorbés par l'école. Le lien est fait avec les propositions d'activités et le sondage effectué auprès des parents. Également, les commentaires émis par les parents lors de l'assemblée générale seront transmis à la nouvelle directrice adjointe pour information dans le choix des activités de janvier 2019.

Il est proposé par Guillaume Girard d'approuver les activités éducatives.

CE-131-18-19-06

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.4 Achat de T-shirts pour l'école

Mme Fréchette nous informe qu'après plusieurs pourparlers avec la compagnie Humeur; celle-ci retire sa proposition pour la campagne de financement et les t-shirts.



Nous discutons de l'idée des t-shirts et il est convenu d'attendre pour un événement davantage d'envergure; l'idée des t-shirts étant de permettre de rassembler et de créer un sentiment d'appartenance et non d'en faire une campagne de financement.

**7.1.5 Approuver le processus de renouvellement du projet éducatif**

Les écoles sont présentement en processus de changement au niveau du projet éducatif en lien avec le nouveau Plan d'Engagement Vers la Réussite de la commission scolaire. L'équipe/école a identifié les valeurs qui guideront le nouveau projet éducatif de notre école : respect; constance et cohérence. Mme Fréchette est présentement en formation pour faciliter l'analyse des données du grand sondage réalisé par la commission scolaire l'an dernier en vue d'amorcer les prochaines étapes du projet éducatif. Dans les prochains mois, l'équipe/école se réunira à quelques reprises afin de compléter le projet éducatif tout en étant en concordance avec le PEVR.

Il est proposé par Charles-Antoine Godue-Faucher d'approuver le processus de renouvellement du projet éducatif de l'école.

CE-131-18-19-07

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.1.6 Approuver les dépenses du budget du CÉ**

Nous avons un budget annuel de 443\$ pour les dépenses du conseil d'établissement. Nous proposons de l'attribuer à des frais de gardiennage si des membres en ont besoin mais aucun membre n'en manifeste le besoin présentement. Nous proposons d'embaucher une secrétaire pour les séances du conseil d'établissement et ainsi éviter de nommer des secrétaires à tour de rôle, tel que décidé au point 7.1.1. Mme Fréchette fera la demande à Mme Cindy qui est secrétaire à l'école. Si elle refuse, les membres décident d'attribuer un petit montant à chacun lors d'un souper de Noël et d'un souper de fin d'année, comme dans les années précédentes.

Il est proposé par Mme Anne Jourdain d'approuver les dépenses du budget du CÉ tel que proposé par les membres.

CE-131-18-19-08

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DISCUSSION**

**7.2.1 Discuter du calendrier des rencontres**

Un calendrier des rencontres est proposé. Nous tentons d'éviter des rencontres les mêmes semaines que les rencontres du comité de parents de la commission scolaire et nous changeons la proposition de la 2<sup>e</sup> séance. Nous en profitons pour nommer les secrétaires de chacune des rencontres. Les rencontres seront donc :

Lundi 26 novembre à 19h00; secrétaire Karine Verreault  
Lundi 17 décembre à 18h30; secrétaire Guillaume Girard  
Lundi 25 février à 19h00; secrétaire Catherine Saulnier  
Lundi 29 avril à 19h00; secrétaire Isabelle Dupuis  
Lundi 27 mai à 19h00; secrétaire Josette Langevin  
Lundi 17 juin à 18h30; secrétaire Anne Jourdain



#### INFORMATION

##### 7.3.1 Signature des documents pour les membres du CÉ (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information)

Mme Fréchette remet les documents aux membres du conseil d'établissement et chacun remplit, signe et remet ses documents respectifs à Mme Fréchette.

##### 7.3.2 Formation pour les membres du CÉ

Mme Fréchette remet une feuille d'information pour une formation destinée aux membres du conseil d'établissement. Les membres du CÉ ont jusqu'au 19 octobre pour s'inscrire.

##### 7.3.3 Normes et modalités

Les nouvelles normes et modalités, c'est-à-dire ce qui est évalué et les barèmes d'évaluation, ont été mises sur le site web de l'école. Mme Fréchette nous informe que le ministère a donné des directives sur l'obligation d'inscrire la note réelle, même si un élève a une note inférieure à 45%. Auparavant, la note la plus basse attribuée était de 45%. Pour le reste, il n'y a pas de changements majeurs.

##### 7.3.4 Suivi cour d'école

Pour l'instant, la soumission n'est pas encore partie. Nous pouvons espérer que le projet se réalisera au printemps (mai 2019), si tout va bien. La soumission devrait partir sous peu. La ville a maintenu son aide financière malgré que la commission scolaire n'ait pas approuvé d'avoir un module 0-5 ans sur le terrain de l'école. En plus de l'installation du module d'hébertisme, l'école pourra conserver une partie du terrain de soccer pour les 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année.

##### 7.3.5 Parole aux membres

Service de garde : Mme Jourdain nous informe que tout va bien, que le service de garde réussit à combler le besoin de personnel malgré une augmentation significative d'élèves réguliers fréquentant le service de garde.

Professionnel : Mme Charest nous informe du projet Ribambelle qui se déroule à partir de la maternelle; il y a dix (10) activités et le projet permet le dépistage de certains élèves ayant des besoins particuliers. En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, le projet se poursuit, mais avec un peu moins d'activités.

Enseignantes : Mme Langevin nous informe qu'en 3<sup>e</sup> année, le mois de septembre a été consacré, entre autres, à faire l'apprentissage de la gestion de conflits et des relations entre élèves. La lecture sera une priorité pour l'année et des groupes seront formés afin d'être davantage en mesure de travailler selon les besoins spécifiques de chaque élève.

Mme Saulnier nous informe de l'importance d'offrir un milieu sain et sécuritaire à l'école. Elle nous mentionne les adaptations faites dans la cour d'école et le travail assidu de tout le personnel.

Mme Dupuis nous informe que les classes spécialisées seront davantage équipées avec du matériel sensoriel et d'ergothérapie.



Comité de parents : Charles-Antoine Godue-Faucher nous informe qu'il a été élu au comité exécutif. Le comité exécutif de l'an dernier a été réélu, donc aucun changement mis à part sa nomination au poste de trésorier. Il n'a pas d'autres informations particulières à transmettre.

8. Varia

8.1 Devoirs pédagogiques

Madame Sylvie Boucher demande un suivi concernant les devoirs pédagogiques. Elle fait un petit historique des demandes dans les années précédentes. En résumé, elle souhaite connaître s'il y a une position d'école concernant les devoirs pédagogiques à la maison étant donné que certaines recherches confirment qu'il n'y a aucun effet positif, ni de corrélation entre la réussite scolaire et les devoirs à la maison. Mme Fréchette mentionne qu'elle connaît effectivement cette réalité, mais que ce sont des décisions d'enseignants. Mme Saulnier mentionne que des discussions ont été faites sur le sujet, mais qu'il n'y a pas de consensus, donc présentement, c'est à géométrie variable dans l'école; certains ont des devoirs alors que d'autres n'en ont pas.

8.2 Caisse populaire

Mme Langevin retire son point.

8.3 Stationnement

Monsieur Girard questionne la sécurité dans le stationnement, principalement dû au lignage des quatre (4) stationnements devant la porte du service de garde. Mme Rémillard fait un historique sur les problématiques vécues et les démarches effectuées dans les années passées pour assurer la sécurité des élèves dans le stationnement de l'école. Après discussion, il est convenu d'organiser à nouveau une rencontre avec la municipalité et les ressources matérielles de la commission scolaire aux heures davantage problématiques. Il est souhaitable d'enlever le lignage des quatre (4) stationnements placés devant la porte du service de garde ou de trouver des solutions afin d'assurer la sécurité des élèves car présentement, nous faisons le constat qu'il est dangereux de circuler et de voir les élèves entre les véhicules.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu lundi le 26 novembre 2018 à 19h00.

Il est proposé par Monsieur Charles-Antoine Godue-Faucher de lever l'assemblée à 21h22.

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE-131-18-19-09

Direction  
d'établissement :  
Présidente :

Martine Fréchette	Date : ___/___/___	
Kim Rémillard	Date : ___/___/___	